



## TENNIS DE TABLE ST GENIS LAVAL

Siège Social : Gymnase D'AUBAREDE – 81, route de Vourles. 69230 ST GENIS LAVAL  
Association N°W691071849 - Agréée numéro 69.85.401 Affiliation FFTT 01690107  
N° SIRET 41985774300035 APE 9312 Z

### Compte rendu de l'Assemblée Générale tenue le 12 janvier 2024 à 19 H30 au gymnase d'Aubarède. 69230 ST GENIS LAVAL

Présents : BEAUFILS Christophe – BONNART Christophe – BORREL Julien – CAHUET Pierre Yves – CAPARROS Claude – DELOUCHE Maxence – FARNIER Philippe – GARDON Franck – GROSSET ENDERLIN Maël – HEBOUB Rayan – JOASSARD Nino – MILHE POUTINGON Véronique – MONTANGE Chloé – NAVIER Philippe – PERON Roger – PICOT Valentin – ROUVIERE Sylvain – SAUCET Killarnay – SILVIO André – TORRES Guilhem.

représentés : Nathan LAPILLO – Guillaume NAVIER – Roger PAGNIER – Alain RICOUX

Personnalités : Mme Marylène MILLET Maire de Saint-Genis-Laval – M. Patrick FAURE adjoint aux sports – Marc GAUTHIER président fondateur.

#### 1. Bilan première partie de la saison en cours. Philippe NAVIER

Philippe NAVIER remercie les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette AG. Après avoir présenté ses vœux à tous, il déclare la séance ouverte à 19 H30. Il remercie Madame la Maire pour sa présence. Il souligne le millésime 2024 qui verra la tenue des Jeux Olympiques en France tout en souhaitant que pour les adhérents du TTSGL, le plaisir de la pratique du « ping » soit toujours au premier plan.

Cette A.G. est importante pour notre association car nous allons renouveler le Conseil d'Administration. Avec plusieurs départs, nous avons besoin de « personnel » pour que l'association tourne au mieux. De plus, le CA actuel compte essentiellement des joueurs compétiteurs et il est nécessaire d'avoir tous les types de joueurs dans le CA : les parents et les pratiquants loisirs sont des membres indispensables pour le fonctionnement du club et leur opinion est très importante pour l'évolution de notre association. Il ajoute qu'intégrer le CA est aussi une occasion de développer des liens et d'acquérir une expérience de situations très diverses. C'est aussi un enrichissement personnel. Et le calendrier des réunions n'est pas très chargé avec un rendez-vous par trimestre. Et bien sûr on se retrouve pour jouer bien régulièrement à la salle.

2024 a aussi une importance particulière puisque le club a été créé en 1984 et affichera 40 ans d'existence en avril. Nous souhaitons « marquer le coup » à l'AG de juin et si vous avez des propositions elles seront les bienvenues.

Il conclut son intervention en remerciant les membres du CA ainsi que les éducateurs, Chloé, Killarnay, Roger et Romain ; Franck qui assure l'entretien du matériel, notamment des tables dont un bon nombre ont plus de 10 ans et servent intensivement tant au club qu'au collège et enfin Pierre-Yves pour son travail discret autant qu'efficace dans la tenue de la trésorerie.

Il donne ensuite la parole à Mme la Maire de Saint-Genis-Laval

Intervention de Mme Marylène MILLET, Maire de Saint-Genis-Laval

Mme MILLET remercie Philippe NAVIER et les participants à l'AG pour leur accueil et souligne l'importance de la pratique sportive amateur qui fait vivre le sport pour tous au quotidien et représente un acteur majeur dans l'animation des communes. Elle rejoint Philippe Navier sur l'intérêt de s'impliquer dans la gestion du club pour qu'il tourne du mieux possible et aussi pour développer un réseau de relations locales et se faire des amis. Une opportunité pas toujours évidente lorsqu'on travaille à l'extérieur. Elle rappelle que la Ville de Saint-Genis-Laval a mis en place un « trophée des sports » qui récompense les sportifs, aussi bien pour leurs performances que pour leur implication bénévole dans leur association. Le TTSGL a d'ailleurs été à l'honneur avec le trophée des sports remis à Roger PERON pour son activité de dirigeant, d'entraîneur et de formateur en arbitrage.

Elle regrette que l'AG ne compte que peu de féminines. Philippe NAVIER confirme que c'est bien un problème au tennis de table où les statistiques nationales ne décomptent qu'entre 10 et 15 % de féminines. Si elles sont bien présentes dans les stages de vacances et dans les groupes adultes loisirs, elles sont malheureusement très peu nombreuses dans les autres groupes.

Philippe NAVIER remercie Mme la Maire et souligne les bonnes relations club-municipalité avec notamment la mise à disposition de gymnases selon nos besoins. Le gymnase du collège d'Aubarède où nous nous trouvons bénéficie d'une bonne renommée auprès des instances fédérales pour des organisations car il n'y a guère plus de 2 ou 3 équipements pouvant offrir d'aussi bonnes conditions d'accueil sur le département du Rhône. Ce qu'on retrouve au niveau des stages vacances quasiment toujours pleins (24 maximum) même si le dernier stage début janvier a quelque peu souffert de problèmes de chauffage.

Il signale que le TTSGL est aussi présent sur les actions municipales comme la fête du sport et la fête de la musique.

Pour conclure sur la situation actuelle du club, Philippe NAVIER indique que nous avons une hausse d'adhérents qui nous permet de revenir au niveau de « l'avant COVID » avec un effectif autour de 105-110 (sans compter les jeunes participants aux stages de vacances).

Au niveau sportif, deux bonnes raisons de se réjouir :

- L'équipe 2, qui avait remporté le championnat du Rhône en juin, accède à l'échelon régional à l'issue de cette première demi-saison. Elle est composée de joueurs tous formés au club. Bravo
- Avec l'arrivée de jeunes joueurs, nous pouvons engager une équipe supplémentaire en D3
- L'organisation des 24 heures est bien prévue du samedi 20 à 10 H au dimanche 21 avril à 10 H.

## 2. Trésorerie – Pierre-Yves CAHUET

### 2.1. Point sur le budget 23-24

A ce jour, les recettes se décomposent comme suit

- Adhésions : 36%
- Prestations scolaires (mise à dispo d'éducateurs pour temps libre dans les écoles) : 34 %
- Aide municipale (subvention + subvention CEJ) : 19%
- Sponsors réguliers : 3%

Au niveau des charges :

- Frais de personnel : 56 %
- Charges fédérales (affiliation, licences, compétitions) : 12 %
- Les autres charges dépendent directement de notre activité. Pour exemple le budget 23-24 est inférieur à celui de 22-23 car nous avons beaucoup moins d'organisations cette saison que la précédente. En tout état de cause, les principaux postes sont
  - Les frais de déplacement des équipes et éducateurs (avec une seconde équipe régionale, la note devrait monter en seconde demi-saison)
  - Les frais de secrétariat qui intègrent la gestion du site internet réalisée par un professionnel
  - Les achats de matériel restent assez élevés : balles, lots divers, maillots pour les jeunes,... A noter que dans le compte de la saison en cours, 1/3 correspond à l'amortissement du renouvellement des maillots achetés en 22-23
  - Les « recettes bar » sont très directement liées aux organisations alors que les dépenses intègrent les actions comme l'AG, l'accueil des équipes visiteuses, les réunions de CA,...
  - Les frais de stages sont aussi élevés car pour chaque stage nous prévoyons l'achat de lots, une sortie cinéma, une activité laser-game et un repas de pizzas le dernier jour.

### 2.2. Compte de résultats et bilan 22-23

Pierre-Yves indique que l'on retrouve bien sûr pour la saison passée les mêmes principes que ce qui a été évoqué pour 23-24 avec deux points à souligner pour le compte de résultats :

- *Au niveau des recettes* : les postes « recettes bar » et « location de tables » sont élevés car nous avons eu beaucoup d'organisations en 22-23 : Championnats individuels seniors du Rhône, Top détection Auvergne-Rhône-Alpes, tournoi 24 H. TT, fête de la musique.
- *Au niveau des dépenses* : dans le poste « matériel hors-ping », nous avons acheté des chaises car il y a quelques années nous avons acheté une centaine de chaises plastique et il ne nous en reste plus guère qu'une soixantaine ce qui n'est pas suffisant pour l'accueil des compétitions où il faut des chaises pour les arbitres, les coaches.

Au niveau du bilan, nous disposons de fonds propres importants. Les charges constatées d'avance correspondent à l'achat des maillots et les produits constatés d'avance au versement de la subvention pour les stages de vacances qui est comptée en années civiles alors que nous fonctionnons en années scolaires.

Mme la Maire remarque que le montant des fonds propres est nettement supérieur à celui préconisé par la Cour des Comptes qui s'élève à 3 mois de cotisations. Comme Pierre-Yves CAHUET indique que la situation n'a pas toujours été aussi florissante, loin de là, elle précise que l'aide municipale est aussi adaptée à la situation des associations et que si une année est particulièrement bonne, la subvention peut être diminuée alors qu'elle sera augmentée si une autre année la même association mène des actions qui n'apportent pas de rentrées financières suffisantes.

Le montant de l'aide municipale en nature (coût de la mise à disposition du gymnase) qui doit aussi figurer dans nos comptes est mis à jour car les derniers chiffres dataient de 2018.

Cette présentation terminée, Philippe NAVIER demande s'il y a des questions sur les comptes présentés.

Aucune question n'étant posée, il est procédé aux votes.

Approbation des comptes et du bilan 2022-2023 l'AG approuve les comptes et le bilan à l'unanimité.

Les documents figurent en annexe du présent compte rendu

Quitus au trésorier l'AG donne à l'unanimité quitus au trésorier.

Philippe NAVIER remercie Pierre-Yves CAHUET pour le travail effectué et l'assemblée pour sa confiance

## 3. Elections complémentaires au conseil d'administration.

Nos statuts prévoient que le conseil d'administration est composé de 12 membres, élus pour 4 ans dont la moitié renouvelable tous les deux ans.

En raison d'une part de l'épidémie COVID qui a perturbé l'organisation des AG en 2019 et 2020 et également du départ et d'arrêt de certains membres ; l'ensemble du CA présente sa démission (étant entendu que nos statuts prévoient également qu'un membre démissionnaire peut se représenter) afin de repartir pour l'olympiade 2024-2028.

Sont démissionnaires

- BEUFILS Christophe – CAHUET Pierre-Yves – FARNIER Philippe – GARDON Franck – MONTANGE Chloé – NAVIER Philippe – PERON Roger – SAUCET Killarnay

Tous se représentent et un appel est fait à l'AG pour d'éventuels volontaires. 3 se présentent : DELOUCHE Maxence – GROSSET Jean-Marc – TORRES Guilhem.

Il est procédé à l'élection. Les 11 candidats sont élus à l'unanimité. Il reste un poste à pourvoir et un nouvel appel sera lancé pour l'AG de juin. Le CA se réunira prochainement pour établir la composition du bureau.

Philippe NAVIER remercie les nouveaux candidats au CA et l'AG pour sa confiance. Il demande alors aux membres présents s'il y a des questions diverses.

#### 4. Questions diverses

Aucune question n'étant posée. Philippe NAVIER passe à la remise des récompenses

#### 5. Remise de récompenses

En premier lieu, Roger PERON précise que lors de l'AG de juin, certains jeunes n'ayant pu venir n'ont donc pas reçu la récompense qui leur était prévue.

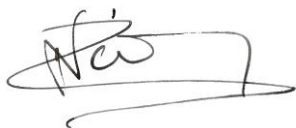
Il appelle Rayan HEBOUB qui a participé en 2022-2023 à tous les tours du circuit jeunes et en a remporté plusieurs épisodes. Il a décidé de « monter » cette saison en championnat par équipes seniors dans la nouvelle équipe de D3 et son sérieux et son application nous font penser qu'il va rapidement monter encore dans les niveaux. Pour l'encourager, une housse de raquette lui est remise.

Autres récompenses

- Meilleur équipier : Philippe BADOR qui a remporté toutes les parties qu'il a disputées en première phase.
- Meilleur équipier de double : Julien BORREL qui a aussi remporté tous les doubles auxquels il a participé, performance d'autant plus difficile qu'il n'a pas toujours joué avec le même partenaire
- Meilleure progression et plus grosse « perf » : Nino JOASSARD a réalisé une performance à plus de 300 points (soit 3 niveaux de classement) et a gagné 150 points sur la première demi-saison

Après avoir félicité tous ces joueurs pour ces résultats particulièrement brillants, Philippe NAVIER remercie l'Assemblée Générale et invite tous les participants à se rendre au buffet de clôture

Séance levée à 20 H35



Philippe NAVIER  
Président



Roger PERON  
Secrétaire



**TENNIS DE TABLE ST GENIS LAVAL**

Siège Social : Gymnase D'AUBAREDE – 81, route de Vourles. 69230 ST GENIS LAVAL

Association N°W691071849 - Agréée numéro 69.85.401

Affiliation FFTT 01690107 - N° SIRET 41985774300035 APE 9312 Z

Site <https://ttsql.com/> mail : [ttsqlcontact@gmail.com](mailto:ttsqlcontact@gmail.com)

**Composition du conseil d'administration élu lors de l'A.G. du 12 janvier 2024  
Tenue au gymnase d'Aubarède. 69230 SAINT-GENIS-LAVAL**

Président

- NAVIER Philippe, de nationalité française, exerçant la profession d'ingénieur,  
Résidant 19 rue professeur Dufourt, 69230 SAINT GENIS LAVAL.

Trésorier

- CAHUET Pierre-Yves, de nationalité française, exerçant la profession d'enseignant,  
Résidant Bat J16, 90 av. Clémenceau, 69230 SAINT GENIS LAVAL

Trésorier adjoint

- GROSSET Jean-Marc, de nationalité française, exerçant la profession de chef de projet,  
Résidant 93 route de Vourles 69230 SAINT GENIS LAVAL

Secrétaire général

- PERON Roger, de nationalité française, retraité,  
Résidant 25 rue des halles, 69230 SAINT GENIS LAVAL

Secrétaire générale adjointe

- MONTANGE Chloé, de nationalité française, exerçant la profession d'enseignante,  
Résidant 10 allée des maisons ballons 69530 BRIGNAIS

Membres

- BEAUFILS Christophe, de nationalité française, exerçant la profession de cadre,  
Résidant 44 rue des iris, 69630 CHAPONOST
- DELOUCHE Maxence, de nationalité française, exerçant la profession de pharmacien  
Résidant 24 rue Bourchanin 69390 MILLERY
- FARNIER Philippe, de nationalité française, retraité  
Résidant 68 rue Voltaire, 69310 PIERRE BENITE
- GARDON Franck, de nationalité française, exerçant la profession de fonctionnaire territorial,  
Résidant 10 allée Cazot, 69230 SAINT GENIS LAVAL
- SAUCET Killarnay, de nationalité française, exerçant la profession d'assistant d'éducation,  
Résidant 35 rue Apollon 69230 SAINT GENIS LAVAL
- TORRES Guilhem, de nationalité française, étudiant,  
Résidant 3B rue de la piscine 69230 SAINT GENIS LAVAL

Le 15 janvier 2024

Philippe NAVIER  
Président

Roger PERON  
Secrétaire


**TENNIS DE TABLE ST GENIS LAVAL -**

Siège Social : Gymnase D'AUBAREDE – 81, route de Vourles. 69230 ST GENIS LAVAL  
 Association N°W691071849 - Agréée numéro 69.85.401 Affiliation FFTT 01690107  
 N° SIRET 41985774300035 APE 9312 Z

<b>T.T.S.G.L. TENNIS DE TABLE Gymnase d'Aubarède 81 route de Vourles 69230 Saint Genis Laval</b>		<b>COMPTE DE RÉSULTAT SAISON 2022/2023 (EN EUROS)</b>	
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>
Réaf. Licences mutations	5 242,20	Recettes Licences	18 119,00
Engagements divers compét		Opération été FFTT	
Frais stages	5 031,49	Location de Tables	600,00
Rémunération brutes	23 134,44	Recettes stages	15 958,00
Charges sociales	4 238,47	Subvention Municipale	5 200,00
Autres indemnités	480,00	Subvention Formation	
Formation entraîneurs	385,30	Subvention FNDS-LRATT	
Mutuelle-Prélevt Source		Subvention CEJ	4 500,00
Matériel et maillots	3 403,45	Matériel TT et tenues	1 288,00
Matériel hors ping	1 410,58	sportives	
Frais de déplacements	2 560,90	Actions PEDT-TAP+OSE	1 680,00
Banderoles sponsors		Sponsors	3 289,00
Bar, tournois, soirées,...	4 608,73	Sous Location	250,00
Coupes et Lots	705,13	Recettes bar, tournois, soirées	4 444,67
Jumelage Suisse	4 515,11	Jumelage Suisse	1 953,00
Assurances	42,95		
Secrétariat, imprimerie,...	104,88		
Publicité, site internet	578,04		
Divers	657,07	Recettes exceptionnelles	
Primes exceptionnelles			
Frais bancaires	171,37	Produits divers	37,88
<b>TOT. DES DÉPENSES</b>	<b>57 270,11</b>	<b>TOT. DES RECETTES</b>	<b>57 319,55</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>49,44</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>58 324,55</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>58 324,55</b>



## TENNIS DE TABLE ST GENIS LAVAL -

Siège Social : Gymnase D'AUBAREDE – 81, route de Vourles. 69230 ST GENIS LAVAL  
Association N°W691071849 - Agréée numéro 69.85.401 Affiliation FFTT 01690107  
N° SIRET 41985774300035 APE 9312 Z

<b>T.T.S.G.L.</b> <b>TENNIS DE TABLE</b> <b>Gymnase d'Aubarède</b> <b>81 route de Vourles</b> <b>69230 Saint Genis Laval</b>					<b>BILAN AU 31 AOÛT 2023</b> <b>(EN EUROS)</b>				
ACTIF	EXERCICE 01/09/2022 au 31/08/2023			PASSIF	EXERCICE				
	BRUT	AMORTIS. & PROV.	NET		2022/2023				
				NET					
<b><u>Actif immobilisé</u></b>				<b><u>Fonds propres</u></b>					
Immobilisations incorpo.				Fond associatif	14 572,04				
Immobilisations corpo.				Provision					
Immobilisations financières				<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>49,44</b>				
<b>TOT. ACTIF IMMOBILISÉ</b>				<b>TOT. FONDS PROPRES</b>	<b>14 621,48</b>				
<b><u>Actif circulant</u></b>				<b><u>Dettes</u></b>					
Remise de chèques			0,00	Fournisseurs					
Comité du Rhône			0,00	Four fact. non encore parvenues	385,30				
Chèques à comptabiliser	0,00		0,00	Charges personnel à payer :					
Livret Caisse Épargne	14 174,82		14 174,82	Dettes sociales	3 540,16				
Compte courant	3 522,13		3 522,13	Charges à payer	192,00				
Caisse	467,33		467,33	Banque (non débité)	585,34				
Produit à recevoir	860,00		860,00	Autres dettes					
<b>TOT. ACTIF CIRCULANT</b>	<b>19 024,28</b>		<b>19 024,28</b>	Produits constatés d'avance	1 900,00				
Charges constatées d'avance	2 200,00		2 200,00	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>6 602,80</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 224,28</b>		<b>21 224,28</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 224,28</b>				